

5308

87278

Coamner

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHIEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHIEL

CILSS

03 BP 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél. : (226) 30-67-58 / 30-67-59 Fax : (226) 30-67-57

TRENTE DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES Banjul, (Gambie) 8- 9 septembre 1997

COMMUNIQUE FINAL



La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), s'est tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (Gambie), sous la présidence de Son Excellence Madame Maria Helena SEMEDO, Ministre de la Mer du Cap Vert, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont pris part aux travaux de cette session, les délégations ministérielles dirigées par :

- Son Excellence Monsieur Robert SAGNA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Sénégal ;
- Son Excellence Monsieur Michel KOUTABA, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur José Antonio PINTO MONTEIRO, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert ;
- Son Excellence Monsieur Musa MBENGA, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la Gambie ;
- Son Excellence Monsieur AVITO José DA SILVA, Ministre du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Guinée Bissau ;
- Son Excellence Monsieur Modibo TRAORE, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Ahmed Salem Ould SALECK, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Akoli DAOUEL, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Ali MAHAMAT ZENE ALI FADEL, Ministre de l'Agriculture du Tchad.

Ont également participé à cette session, leurs Excellences :

- Dr BICHARA Chérif DAOUSSA, Ministre des Finances, de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Tchad ;
- Monsieur WIBGA Pierre Damien, Ministre Délégué chargé des Finances du Burkina Faso.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement de Gambie, des représentants du Corps Diplomatique et des Agences de coopération bilatérale et multilatérale ainsi que des membres du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS).

Cette cérémonie a été marquée par le discours d'ouverture de Son Excellence Madame Maria Helena SEMEDO, le discours du Représentant des bailleurs de fonds du CILSS, l'allocution de bienvenue de Monsieur Musa MBENGA, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la Gambie et par des messages des partenaires du CILSS.

Madame SEMEDO a tout d'abord exprimé au nom de tous les participants, ses remerciements et sa profonde gratitude à son Excellence Monsieur le Président Yaya JAMMEH, au Gouvernement et au Peuple Gambiens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité toute sahélienne qu'ils leur ont réservé.

Madame SEMEDO, a ensuite précisé le contexte particulier de cette session qui doit en plus de son ordre du jour habituel, préparer la 12^e Conférence des Chefs d'Etat tout en se faisant l'écho des deux manifestations qui l'encadrent, à savoir le Forum des Sociétés sahéliennes et le 20^e Anniversaire du Club du Sahel. Elle a souligné l'importance de ces événements pour notre Organisation sous régionale qui fêtera dans quelques jours, son 24^e Anniversaire.

Poursuivant son propos, Madame SEMEDO a noté que trois ans après sa restructuration, le CILSS a pu reconquérir la confiance de ses Etats membres et celle de ses partenaires.

Parlant des contraintes, Madame SEMEDO a fait état des études et des évaluations qui ont montré que la restructuration est un processus continu qui doit permettre à notre organisation, une adaptation permanente à un environnement en perpétuelle mutation. Dans ce cadre, elle a attiré l'attention sur les différentes propositions issues de ces études, en vue d'assurer le maximum de pérennité, d'efficacité et de cohérence à notre Institution.

Avant de terminer, Madame SEMEDO a rendu un hommage mérité au Secrétaire Exécutif et à son équipe qui, malgré des conditions de travail souvent difficiles ont su insuffler un dynamisme nouveau à l'organisation.

Elle a aussi félicité les membres du Club du Sahel et son Secrétariat à qui elle a souhaité beaucoup de succès dans leur combat pour le renouveau de la coopération pour la prochaine génération.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur Musa MBENGA a tout d'abord rappelé le processus du Plan de Redressement et de Relance Durable à partir duquel une série de mesures importantes ont été prises afin de rendre l'Organisation plus efficace, plus productive et plus cohérente.

Il a ensuite abordé les points inscrits à l'ordre du jour de la 32^e session ordinaire du Conseil des Ministres qui permettra d'évaluer les résultats atteints dans le cadre du Plan triennal 1995 - 1997 et d'effectuer les ajustements nécessaires au regard des conclusions de l'exercice Sahel 21.



Il a demandé que soient pris en compte dans l'élaboration des politiques, la diminution de l'aide, la persistance des aléas climatiques ainsi que les besoins sans cesse croissants des populations sahéniennes.

Evoquant la persistance de la sécheresse et les effets de la désertification dans notre sous-région, malgré quelques succès obtenus au Mali et au Burkina Faso, Monsieur MBENGA a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts face à ces fléaux.

Après avoir exprimé sa gratitude aux partenaires du CILSS, en particulier au Club du Sahel, Monsieur MBENGA a enfin souhaité un agréable séjour à toutes les délégations tout en espérant des délibérations fructueuses.

Monsieur Paul LACHANCE, après avoir remercié les autorités gambiennes pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé a fait le point sur le mandat du Canada à la présidence du Groupe des Donateurs du CILSS.

Selon l'orateur, la confiance manifestée aujourd'hui par leurs pays respectifs montre que le CILSS a progressé de manière significative sur la voie de son redressement et de la relance de ses activités. Il reste cependant, a-t-il poursuivi, de nombreuses questions à débattre et plusieurs défis à relever.

Monsieur LACHANCE, poursuivant son propos a fait remarquer que le premier trait de l'évolution récente du CILSS est le rétablissement de son leadership dans le domaine de la réflexion stratégique sur l'avenir du Sahel. Cet exercice, en s'appuyant sur le dialogue, la consultation et l'étude est aujourd'hui en mesure de proposer une contribution sérieuse aux débats sur l'évolution, les perspectives et le développement du Sahel.

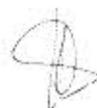
Pour terminer, Monsieur LACHANCE a souligné que la situation actuelle du CILSS est encourageante à plusieurs égards et permet d'envisager l'avenir avec optimisme. C'est pourquoi le CILSS peut compter sur l'appui de tous les bailleurs de fonds pour poursuivre ses actions.

Le Conseil a ensuite entendu les messages lus par les personnalités suivantes :

- Monsieur Anatole G. TIENDREBEOGO, Secrétaire Général Adjoint de l'OUA ;
- Monsieur Bertin BORNA, Commissaire chargé du Développement Rural et de l'Environnement de l'UEMOA ;
- Monsieur B. E. DADA, Sous Directeur Général de la FAO pour l'Afrique ;
- Monsieur Mounkaila GOUMANDAKOYE, Coordinateur Régional de l'UNSO pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord, représentant le Directeur de l'UNSO.

Reprenant ses travaux, le Conseil a adopté son ordre du jour comprenant les points suivants

- Présentation et examen du Rapport du Secrétaire Exécutif ;
- Présentation et examen du Compte rendu du CRPS ;



- Présentation et examen de la Déclaration du Forum des Sociétés Sahéliennes ;
- Présentation et examen du Rapport du Contrôleur Interne ;
- Examen des dossiers spécifiques et divers.

I. Rapport du Secrétaire Exécutif

Le Secrétaire Exécutif a dans son introduction, remercié les Etats membres qui lui ont fait confiance et leur a rendu hommage pour leur soutien tout au long de son mandat. Elle a particulièrement remercié les Présidents en exercice successifs, leurs Excellences Monsieur Blaise Compaore, Président du Faso, Monsieur Antonio Mascarenhas Monteiro, Président du Cap Vert dont les appuis multiformes, les conseils et les actions ont permis de placer l'Institution au rang des organisations les plus crédibles de la sous-région.

En outre, elle a remercié le Ministre Coordonnateur, les Secréaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS et l'ensemble du personnel du CILSS qui lui ont apporté leur soutien durant son mandat.

Le Secrétaire Exécutif a ensuite fait ressortir les points saillants suivants en termes de bilan et de perspectives

- la rénovation du CILSS comme outil institutionnel durable ;
- le rétablissement et l'élargissement du crédit de confiance du CILSS ;
- l'amélioration des connaissances et le renforcement des acteurs dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification ;
- la relance de la réflexion prospective.
- la vulnérabilité financière du Noyau Central ;
- les difficultés de mobilisation des financements des Programmes Majeurs ;
- les conditions de travail difficiles du Noyau Central ;
- l'inadéquation des textes régissant les personnels ;
- l'insuffisance des moyens des CONACILSS.

Les questions et commentaires du Conseil sur ce rapport ont porté entre autres sur le redémarrage des projets Diaper III et PFIE en Gambie, le statut du personnel, les statistiques agricoles, l'agrométéorologie, la réalisation d'actions concrètes sur le terrain.

Concernant le statut du personnel, le Conseil a recommandé de procéder à une évaluation du statut actuel et des besoins en personnel et de lui faire des propositions pour la prochaine Session.

Le Conseil a également recommandé au CILSS de s'investir davantage dans la réalisation d'actions concrètes sur le terrain au bénéfice des populations sahéliennes.

Le Conseil a félicité le Secrétaire Exécutif pour la qualité du travail accompli et adopté son rapport.



2. Rapport du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS)

La présentation du rapport de la 4^e Réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi a porté essentiellement sur les points suivants :

- Le rapport général d'activités du CILSS : bilan d'exécution 1995 ; bilan d'exécution cumulé 1995-1996 ; programme triennal 1997-1999 ; plan d'opération 1997.
- Le rapport du Commissaire aux Comptes.
- Les dossiers spécifiques : Règlement intérieur du CRPS ; Règlement financier ; Création d'un Fonds spécial ; Mise en place de la cellule de suivi-évaluation ; politique de communication .
- Les divers : Exposition universelle, Expo 2000 ; demandes d'adhésion de la Guinée, de la République Centrafricaine et du Cameroun au CILSS; situation de la campagne agricole 1997.

Les commentaires sur ce rapport ont porté notamment sur le recrutement de nouveaux agents ; la Cellule de suivi-évaluation des programmes et projets ; l'exposition universelle Expo 2000 ; et la situation de la campagne agricole, notamment l'apparition du criquet migrateur africain au Tchad.

Le Conseil a adopté avec amendements le rapport du CRPS et a fait les recommandations suivantes :

- le Conseil reconnaît l'importance du suivi-évaluation pour la mise en oeuvre du système de planification glissante et recommande la mise en place d'une cellule légère, capitalisant davantage l'expérience interne ;
- Concernant la participation à l'Expo 2000, le Conseil a invité le CILSS à faire une analyse des coûts et modalités de participation qu'il présentera aux Etats, à la prochaine session.
- Vu les perspectives de récolte de la campagne agricole 1997-1998, et en attendant la mission conjointe CILSS-FAO d'évaluation préliminaire des récoltes, le Conseil a recommandé les actions suivantes
 - Surveillance et suivi rapprochés des zones à risque et des populations vulnérables par les pays et le CILSS pour identifier les besoins d'urgence ;
 - reconstitution des stocks de sécurité à leurs niveaux optimum initiaux pour parer à d'éventuels cas d'urgence ;
 - favoriser l'approvisionnement des marchés pour stabiliser les prix ;
 - prendre les mesures nécessaires pour développer les cultures de contre saison;
 - renforcer les mesures de surveillance de l'évolution de la situation acridienne et des moyens de lutte pour un appui aux services de protection des végétaux des différents pays.



3. Déclaration du Forum des Sociétés Sahéliennes

Le Conseil a pris acte de la Déclaration du Forum des Sociétés Sahéliennes. Il a félicité les différents acteurs qui se sont impliqués dans l'exercice Sahel 21, apprécié la qualité du processus participatif et pris une résolution dans ce cadre.

4. Rapport du Contrôleur Interne

Le Contrôleur Interne a présenté son rapport. Après discussions, le Conseil l'a félicité pour la qualité de son travail et l'a encouragé à persévérer dans ce sens. Par ailleurs, le Conseil a recommandé au Secrétariat Exécutif l'application des recommandations contenues dans ledit rapport.

5. Dossiers spécifiques

Fonds Spécial pour un développement durable du Sahel

Le Conseil a félicité le CILSS pour le travail accompli et l'a invité à poursuivre les études en vue de la création de ce fonds. Dans ce cadre, toutes les voies de mobilisations des ressources nécessaires doivent être explorées.

Le Conseil a adopté une résolution relative à la mise en place d'un Comité de pilotage de ce fonds.

Construction des Sièges du Secrétariat Exécutif et de l'INSAH

Le Conseil, après avoir écouté la présentation du Secrétaire Exécutif sur la construction des Sièges du Secrétariat Exécutif et de l'INSAH, a recommandé que chacun des pays membres contribue à hauteur de 35 millions à inscrire au budget 1998. Par ailleurs, il a demandé au Secrétaire Exécutif de poursuivre les négociations avec les partenaires de coopération en vue de mobiliser les ressources complémentaires nécessaires à la réalisation des travaux.

6. Divers

Le Conseil a examiné en divers les points suivants :

- Demandes d'adhésion de la Guinée, de la République Centrafricaine et du Cameroun ;
- Propositions relatives à la recherche agricole.



- Le Conseil a salué avec satisfaction l'intérêt manifesté par les pays frères de la Guinée, de la République Centrafricaine et du Cameroun, voisins des pays membres du CILSS, pour notre Institution

Formellement, ces pays n'appartenant pas à la zone sahélienne et ne remplissant pas les conditions d'adhésion prévues dans la Convention Révisée du CILSS, ne sont pas éligibles pour le moment comme membres de l'organisation. Cependant, le Conseil a noté les relations déjà existantes entre ces pays et le CILSS dans le cadre du Programme d'Action Sous-Régional de la Convention de Lutte contre la Désertification, des échanges des produits agricoles, du Programme Régional d'Inventaires et d'Evaluation des Ressources Naturelles au Sahel. En conséquence, il a recommandé au Secrétaire Exécutif de poursuivre ses efforts en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre le CILSS et ces pays

- Concernant la recherche agricole, le Conseil a examiné les propositions relatives aux points ci-après
 - opportunité d'accroissement des productions céréalières et notamment de riz par des échanges entre pays membres de semences de variétés à cycle adapté ;
 - opportunité pour une meilleure valorisation des acquis des recherches menées jusque là par les institutions et organisations sous-régionales.

Après discussions, le Conseil a recommandé au CILSS :

- de rassembler toutes les informations pertinentes relatives aux semences adaptées aux conditions agro-écologiques et socio-économiques du Sahel et d'en assurer une large diffusion aux niveaux national et régional ;
 - de procéder à une synthèse des connaissances disponibles en matière de recherches agricoles au Sahel et de proposer à la prochaine session une stratégie pour une meilleure coordination de la recherche au niveau régional et assurer une circulation adéquate de l'information entre les différents systèmes nationaux de recherches agricoles.
- Le Conseil a été informé de l'émission "TELEFOOD" qu'envisage la FAO pour la mobilisation de ressources indispensables à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans le monde. Il a félicité la FAO pour cette initiative.

Le Conseil en délibérant à huis clos a reconduit le Secrétaire Exécutif, Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE et le Contrôleur Interne, Mor Badiane TINE dans leurs fonctions.

Au terme de ses travaux, le Conseil a adopté Onze (11) résolutions qui sont annexées au présent communiqué.

Il a également adressé deux motions de remerciements. L'une à l'endroit de Son Excellence Monsieur le Président Yaya JAMMEH, au Gouvernement et au Peuple Gambiens et l'autre destinée aux Partenaires de coopération.

Avant de lever sa séance, le Conseil a adressé à l'unanimité ses remerciements et ses félicitations à Madame Maria Helena SEMEDO, Ministre de la Mer, Ministre Coordonnateur du CILSS sortant pour les éminents services rendus à l'Institution.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

LISTE DES RESOLUTIONS

- RESOLUTION N° 1 RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET DU CILSS, GESTION 1997
- RESOLUTION N° 2 RELATIVE AU RENFORCEMENT DES MECANISMES DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE L'EXERCICE SAHEL 21
- RESOLUTION N° 3 RELATIVE A LA CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS SPECIAL
- RESOLUTION N° 4 RELATIVE A LA CONSTRUCTION DES SIEGES DU SECRETARIAT EXECUTIF ET DE L'INSTITUT DU SAHEL
- RESOLUTION N° 5 DONNANT QUITUS A L'ORDONNATEUR ET AUX ORDONNATEURS DELEGUES POUR LA GESTION DE L'EXERCICE 1995
- RESOLUTION N° 6 RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION
- RESOLUTION N° 7 RELATIVE A LA FORMATION AU CENTRE REGIONAL AGRHYMET
- RESOLUTION N° 8 RELATIVE A LA CELEBRATION DE LA 13^{ème} JOURNEE DU CILSS
- RESOLUTION N° 9 RELATIVE A LA CELEBRATION DE LA 14^{ème} JOURNEE DU CILSS
- RESOLUTION N° 10 RELATIVE A LA COOPERATION CILSS/UNION EUROPEENNE
- RESOLUTION N° 11 RELATIVE A LA COOPERATION CILSS/UEMOA



**RESOLUTION N° 1/32/CM/97
RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET
DU CILSS, GESTION 1997**

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni les 8 et 9 septembre 1997 en sa 32^e session ordinaire à Banjul (République de Gambie).

ADOPTE

Le budget du CILSS, gestion 1997, arrête en recettes et en dépenses à la somme de 10 829 384 775 F CFA (dix milliards huit cent vingt neuf millions trois cent quatre vingt quatre mille sept cent soixante quinze francs CFA)

I. RECETTES

Elles proviennent

- des allocations budgétaires des Etats membres et des Donateurs,
- des ressources générées par le Système CILSS,
- des ressources exceptionnelles.

A. Les allocations budgétaires

Elles se chiffrent à un montant de 10 602 304 184 F CFA réparti comme suit :

- a) 318 490 010 F CFA des Etats Membres :
- 19 109 400 F CFA pour le Cap-Vert et la Gambie, chacun
 - 25 479 200 F CFA pour la Guinée Bissau
 - 31 849 001 F CFA pour la Mauritanie et le Tchad, chacun
 - 47 773 502 F CFA pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, chacun.
- b) 10 283 814 174 F CFA des Donateurs.

B. Les ressources générées par le Système CILSS

Elles sont d'un montant de 220 580 591 F CFA dont 40 000 000 F CFA prévus par le Centre Régional AGRHYMET et 180 580 591 F CFA par l'Institut du Sahel.

RESOLUTION N° 2/32/CM/97
RELATIVE AU RENFORCEMENT DES MECANISMES
DE COORDINATION ET DE MISE EN OEUVRE
DE L'EXERCICE SAHEL 21

La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Constatant l'adhésion des différentes composantes des Sociétés Sahéliennes au processus Sahel 21 ;

Prenant acte des recommandations issues de cette consultation populaire ;

Considérant que l'exercice Sahel 21 offre au CILSS un nouveau cadre d'orientation stratégique ;

Considérant la nécessité de pérenniser les acquis de cet exercice de prospective inédit par la définition et la mise en oeuvre d'un plan d'action et d'un programme prioritaire de développement

SE FELICITE

De la production d'une réflexion proprement sahéenne sur le devenir du Sahel au sein de l'Afrique et du monde ;

REMERCIE

Les partenaires au développement pour leur soutien conséquent à l'exercice Sahel 21 et les exhorte à le poursuivre jusqu'à la mise en oeuvre totale du processus ;

APPROUVE

Dans une large mesure les recommandations et les priorités formulées, notamment :

- asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines, particulièrement des femmes ;
- renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux ;
- assurer le développement d'une agriculture (productions végétales, animales, forestières et halieutiques) productive et durable grâce à une bonne gestion et une maîtrise des ressources naturelles, notamment l'eau et la fertilité des sols ;



- assurer la croissance et la diversification de l'économie ;
- construire un espace sahélien plus soudé, ouvert sur l'Afrique et sur le monde.

DONNE MANDAT

Au Secrétaire Exécutif de renforcer les mécanismes de coordination et de mise en oeuvre de l'exercice Sahel 21 ;

RECOMMANDE

Aux Etats membres de tenir compte des priorités dégagées ci-dessus dans l'élaboration de leur politique de développement économique et social.

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à mobiliser les ressources financières et humaines pour la mise en oeuvre des priorités retenues.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

RESOLUTION N° 3/CM/32/97
RELATIVE A LA CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE
POUR LA MISE EN OEUVRE DU FONDS SPECIAL

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 32^{ème} Session Ordinaire tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (République de Gambie),

- VU la *Déclaration de Praia* des Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis les 21 et 22 Avril 1994 à Praia (République du Cap-Vert) et donnant mandat au Ministre Coordonateur en relation avec le Secrétaire Exécutif pour étudier et mettre en oeuvre un Fonds Spécial afin d'assurer le fonctionnement régulier du CILSS,
- VU les conclusions de l'Atelier régional sur le Fonds Spécial tenu à Dakar les 22 et 23 mai 1997,
- VU les propositions du CILSS contenues dans son rapport de synthèse sur le Fonds Spécial,
- VU le Compte-rendu du Comité Régional de Programmation et de Suivi

CONSIDERANT la nécessité de doter le CILSS de moyens nécessaires à son fonctionnement pérenne,

DECIDE :

1. Il est créé un Comité de Pilotage qui reçoit pour mandat général de définir, conduire et coordonner toutes politiques et actions nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Fonds Spécial et de ses textes organiques.
2. Le Comité de Pilotage du Fonds est composé ainsi qu'il suit :

Président : Le Ministre Coordonateur du CILSS

Vice-Présidents : Le Secrétaire Exécutif du CILSS
Le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel

Membres : Le Contrôleur Interne du CILSS
Un Représentant par Etat membre
Deux Représentants des Partenaires au Développement
Deux Représentants de la Société Civile.

Le Siège du Comité est fixé au Siège du CILSS.

ENGAGE :

Les Etats membres à apporter leur soutien financier pour la constitution d'un Fonds Spécial apte à produire des revenus nécessaires au financement régulier du CILSS

REMERCIÉ :

La communauté Internationale pour le soutien constant apporté au CILSS dans ses activités de mise en place d'un Fonds Spécial

DONNE MANDAT :

Au Ministre Coordonateur, en relation avec le Secrétaire Exécutif, pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en place effective du Comité de Pilotage et du Fonds Spécial.

AUTORISE :

Le Secrétaire Exécutif à rechercher les moyens matériels et financiers pour couvrir les besoins de fonctionnement et d'activités du Comité de Pilotage, ainsi que les ressources indispensables à la constitution du Fonds Spécial.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

RESOLUTION N° 4/32/CM/97
RELATIVE A LA CONSTRUCTION DES SIEGES
DU SECRETARIAT EXECUTIF ET DE L'INSTITUT DU SAHEL

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni les 8 et 9 septembre 1997 en sa 32^e session ordinaire à Banjul (République de Gambie)

Considérant la dispersion des locaux abritant les services du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel ;

Considérant les coûts locatifs élevés des bâtiments au niveau de ces deux sites ;

Considérant la nécessité de doter le Système CILSS de bâtiments adéquats et fonctionnels ;

Considérant que cette situation porte préjudice au bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel et pourrait favoriser à terme l'effritement de "l'esprit CILSS" ;

REMERCIE

Les Partenaires au développement et le Pays siège qui, par leurs dons financiers et en nature ont facilité le démarrage des travaux de construction du siège du Secrétariat Exécutif en juillet 1997.

ENCOURAGE

le Secrétaire Exécutif à poursuivre les travaux de construction du Siège du Secrétariat Exécutif.

INVITE

Les Etats membres à contribuer financièrement à la construction des Sièges du Secrétariat Exécutif et de l'Institut du Sahel à hauteur de 35 millions de F CFA, chacun, à inscrire au budget 1998.

MANDATE

Le Secrétaire Exécutif pour continuer sans relâche les négociations avec les Etats membres et les partenaires au développement en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires à la construction desdits Sièges.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 5/32/CM/97
DONNANT QUITUS A L'ORDONNATEUR
ET AUX ORDONNATEURS DELEGUES
POUR LA GESTION DE L'EXERCICE 1995

La 32^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (République de Gambie),

Après examen et adoption du compte-rendu du Comité Régional de Programmation et de Suivi du 1 au 3 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie, et du rapport de certification du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 1995 du CILSS

FELICITE

Le Commissaire aux Comptes pour la qualité de son rapport :

ENGAGE

L'Ordonnateur et les Ordonnateurs Délégués (Secrétaire Exécutif du CILSS et Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées du Centre AGRHYMET et de l'Institut du Sahel) à mettre en œuvre les recommandations issues du Rapport du Commissaire aux Comptes.

DONNE

Quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués pour la gestion de l'exercice 1995.

Fait à Banjul le 9 septembre 1997

Le Conseil

RESOLUTION N° 6/32/CM/97
RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE
DE COMMUNICATION

La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Considérant les acquis du CILSS dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification dans le Sahel

Considérant le rôle de la communication comme dimension essentielle de l'action du développement

Considérant le rôle de plus en plus évident du CILSS dans l'orientation des politiques de ses Etats membres et l'élargissement de son action vers des acteurs nouveaux (Société Civile, secteur privé)

Convaincu de la nécessité de mettre en valeur la plus value et les acquis du CILSS ;

Convaincu de la nécessité d'assurer l'adhésion et la participation des populations sahéliennes aux actions de développement menées dans le cadre des programmes du CILSS.

MANDATE

Le Secrétaire Exécutif du CILSS pour la finalisation d'une politique de communication et de s'assurer de sa mise en oeuvre.

INVITE

Les Etats membres et les partenaires au développement à soutenir le CILSS dans la mise en oeuvre de cette politique de communication.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

**RESOLUTION N° 7/32/CM/97
RELATIVE A LA FORMATION
AU CENTRE REGIONAL AGRHYMET**

La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Considérant le rôle primordial de la formation dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la gestion rationnelle des ressources naturelles ;

Considérant les besoins encore importants des Etats membres du CILSS en matière de formation ;

Considérant la qualité des formations dispensées au Centre Régional AGRHYMET ;

Considérant la fin imminente des conventions de financement de toutes les activités de formation au sien du Centre Régional AGRHYMET ;

REMERCIE

les différents partenaires intervenant dans le domaine de la formation pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter au CILSS dans sa politique de renforcement des capacités et des ressources humaines

RECOMMANDE

Aux Etats membres du CILSS de contribuer à la poursuite des formations au Centre Régional AGRHYMET, notamment par l'octroi des bourses d'étude et par l'orientation de leurs étudiants dans ce Centre.

ENGAGE

Le Secrétariat Exécutif du CILSS à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la durabilité de ces formations.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

LE CONSEIL



**RESOLUTION N° 8/32/CM/97
RELATIVE A LA CELEBRATION DE
LA 13^{EME} JOURNEE DU CILSS**

La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Considérant les pertes de récoltes causées annuellement par les ennemis des cultures et des essences forestières lors des invasions de ravageurs migrants

Considérant les quantités importantes de pesticides utilisées pour combattre ces fléaux.

Considérant les quantités de pesticides obsolètes stockés au Sahel et qu'il faudrait détruire rapidement et éviter d'en stocker d'autres

Vu les résultats positifs des recherches menées par les pays sahéliens sur la lutte intégrée contre les nuisibles.

Vu les efforts du CILSS pour valoriser les résultats de ces recherches et pour dispenser une formation orientée vers la lutte intégrée.

Prenant en compte la recommandation de l'atelier régional sur la protection des végétaux (avril 1997 à Nouakchott) relative à la consécration d'une journée CILSS à la protection des végétaux.

ADOPTE

Le thème "Pour une protection intégrée des végétaux respectueuse de l'environnement" pour célébrer la journée du CILSS de l'an 1998..

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions utiles pour la célébration de cette journée.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

**RESOLUTION N° 9/32/CM/97
RELATIVE A LA CELEBRATION DE
LA 14E JOURNEE DU CILSS**

La 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul, République de Gambie.

Considérant la situation environnementale de nos pays caractérisée par des écosystèmes fragiles.

Considérant les efforts louables déployés par nos Etats et nos populations pour relever les défis éducatifs et environnementaux en vue d'assurer un développement durable ;

Considérant l'importance de l'éducation environnementale ;

Considérant la Déclaration de Dakar adoptée par la conférence des Ministres de l'Environnement et de l'Education des pays membres du CILSS sur l'éducation environnementale ;

Vu les résultats appréciables acquis en éducation environnementale par le Sahel à travers des actions de différents acteurs, notamment par le Programme de Formation-Information sur l'environnement au Sahel ;

ADOpte

Le thème "L'éducation environnementale pour une génération nouvelle de gestionnaire de l'environnement" pour célébrer la journée du CILSS de l'An 1999.

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif du CILSS à prendre toutes les dispositions utiles pour la célébration de cette journée.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil



**RESOLUTION N° 10/32/CM/97
RELATIVE À LA COOPÉRATION
CILSS/UNION EUROPÉENNE**

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni les 8 et 9 septembre 1997 en sa 32ème Session Ordinaire à Banjul (République de Gambie).

- Considérant la Convention de Lomé ;
- Considérant le Programme Indicatif Régional-Afrique de l'Ouest dans le cadre de la Convention de Lomé IV, 2ème protocole financier ;
- Se référant aux procédures d'exécution énoncées dans l'Annexe 2 du Programme Indicatif Régional-Afrique de l'Ouest ;
- Considérant les engagements pris par les Ordonnateurs nationaux des pays membres du CILSS au titre de la Programmation de Lomé III et relatifs aux programmes régionaux du CILSS sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification ;
- Considérant les acquis et l'impact positif des programmes régionaux dans les Etats membres ;
- Considérant les résolutions n°8/29/CM/94/30/CM/95 sur la coopération CILSS/Union Européenne ;

SE FELICITE

De l'excellence de la coopération entre le CILSS et l'Union Européenne

EXHORTE

Le CILSS et l'Union Européenne à poursuivre dans ce sens

DONNE

Mandat au Secrétaire Exécutif pour négocier en qualité d'Ordonnateur Régional directement avec la Commission Européenne au nom des Etats membres, pour le financement de projets et Programmes relevant des domaines d'actions du CILSS, notamment :

- La deuxième phase du Programme Régional Solaire (PRS)
- Le Projet de Promotion des Energies Domestiques au Sahel (PREDAS)
- Le Projet d'Inventaire et Évaluation des ressources naturelles et de l'Environnement ;

- Le Projet régional de promotion de la lutte Intégrée contre les ennemies des cultures ;
- Le Projet de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.
- Le processus Sahel 21
- Le Programme d'Action Sous-Régional Ouest-Africain de la Convention Internationale de lutte contre la désertification.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil



**RESOLUTION N° 11/32/CM/97
RELATIVE À LA COOPÉRATION
CILSS/UEMOA**

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni les 8 et 9 septembre 1997 en sa 32ème Session Ordinaire à Banjul (République de Gambie).

- Considérant l'importance des besoins des populations et leurs attentes en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la désertification ;
- Considérant le rôle que jouent le CILSS et l'UEMOA dans le domaine de l'intégration sous-régionale ;
- Considérant la nécessité de rechercher la synergie et la complémentarité au niveau des institutions sous-régionales ;
- Considérant les acquis du CILSS et de l'UEMOA dans la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification.

SE FELICITE

De l'amorce des échanges entre les deux institutions.

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à prendre toutes les dispositions en vue du renforcement de la collaboration entre le CILSS et l'UEMOA dans leurs domaines de compétence.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

MOTION DE REMERCIEMENTS
A L'ENDROIT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
YAYA JAMMEH, PRESIDENT DE LA GAMBIE, AU
GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE GAMBIENS

- Son Excellence Madame Maria Helena SEMEDO, Ministre de la Mer du Cap Vert, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- Son Excellence Monsieur Robert SAGNA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Sénégal ;
- Son Excellence Monsieur Michel KOUTABA, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur José Antonio PINTO MONTEIRO, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert ;
- Son Excellence Monsieur AVITO José DA SILVA, Ministre du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Guinée Bissau ;
- Son Excellence Monsieur Modibo TRAORE, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Ahmed Salem Ould SALECK, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Akoli DAOUEL, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Ali MAHAMAT ZENE AL FADEL, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Dr BICHARA Chérif DAOUSSA, Ministre des Finances, de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Tchad ;
- Monsieur WIBGA Pierre Damien, Ministre Délégué chargé des Finances et de l'Economie du Burkina Faso.

Réunis les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (Gambie) à l'occasion de la 32^e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Yaya JAMMEH, Président de la Gambie, au Gouvernement et au Peuple Gambiens tout entier pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition pour la réussite des présentes assises.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

MOTION DE REMERCIEMENTS A L'ENDROIT DES PARTENAIRES DE COOPERATION

- Son Excellence Madame Maria Helena SEMEDO, Ministre de la Mer du Cap Vert, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- Son Excellence Monsieur Robert SAGNA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Sénégal ;
- Son Excellence Monsieur Michel KOUTABA, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur José Antonio PINTO MONTEIRO, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert ;
- Son Excellence Monsieur Musa MBENGA, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la Gambie ;
- Son Excellence Monsieur AVITO José DA SILVA, Ministre du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Guinée Bissau ;
- Son Excellence Monsieur Modibo TRAORE, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Ahmed Salem Ould SALECK, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Akoli DAOUEL, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Ali MAHAMAT ZENE AL FADEL, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Dr BICHARA Chérif DAOUSSA, Ministre des Finances, de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Tchad ;
- Monsieur WIBGA Pierre Damien, Ministre Délégué chargé des Finances et de l'Economie du Burkina Faso.

Réunis les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (Gambie) à l'occasion de la 32^e Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs remerciements aux partenaires de coopération pour leur soutien multiforme au CILSS, et les exhorte à poursuivre cet appui.

Fait à Banjul, le 9 septembre 1997

Le Conseil

LISTE DES PARTICIPANTS

BURKINA FASO

Son Excellence
M. Michel KOUTABA
Ministre de l'Agriculture

OUAGADOUGOU

Sanoussi FOFANA
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Jean Etienne OUEDRAOGO
Ministère de l'Economie et des Finances

M. YAGO Koumassi
Cadre DEP
Ministère de l'Agriculture

CAP-VERT

Son Excellence
Madame Helena SEMEDO
Ministre de la Mer

PRAIA

Son Excellence
M. José Antonio Pinto MONTEIRO
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation
et de l'Environnement

PRAIA

Madame Maria Aleluia ANDRADE
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Jose Gabriel LEVY
Directeur Général INIDA

M. Gilberto SILVA
Directeur Général DSP

Mlle Filomena CONCALVES
Secrétaire Particulière

GAMBIE

Son Excellence
Musa MBENGA
Ministre de l'Agriculture

M. Charles THOMAS
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Omar SONKO
Directeur de la Plannification
Ministère de l'Agriculture

M. Foday BOJANG
Ministère des Ressources Naturelles

Dr Omar TOURAY
Directeur de l'Elevge
Ministère de l'Agriculture

Dr Sam Bruce Olivier
Directeur Général
Institut Natiional de Recherche Agricole

GUINEE-BISSAU

Son Excellence
M. Avito Jose DA SILVA
Ministre du Devloperment Rural

BISSAU

M. Luis Albino
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

Mme Maria Da Conceicea MOURA
Chef Division Planification Stratégique
Ministère de l'Economie et des Finances

M. Fernando CORREIA

MALI

Son Excellence
M. Modibo TRAORE
Ministre du Développement Rural
et de l'Environnement

BAMAKO

Sékou Abba CISSE
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Zoumana CAMARA
Chargé de Mission au Commissariat
au Plan

Mme Mama TRAORE,
Direction Nationale du Budget

MAURITANIE

Son Excellence
M. AHMED SALEM OULD SALECK
Ministre du Développement Rural
et de l'Environnement

NOUAKCHOTT

M. AHMED SALEM OULD AHMED
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Mohamed Youssouf DIAGANA

M. Abass SYLLA

NIGER

Son Excellence
M. Akoli DAOUEL
Ministre de l'Agriculture
et de l'Élevage

NIAMEY

M. Allassane MOROU
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS
M. Iro SOULEY

M. Abdoulaye Ousmane DIALLO

SENEGAL

Son Excellence
M. Robert SAGNA
Ministre d'Etat
Ministre de l'Agriculture

DAKAR

M. Abdoul Aziz DIEDHIOU
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Amadou Moustapha CAMARA

M. Mamadou Lamine KANE

TCHAD

Son Excellence
M. Ali Mahamat ZEN ALI FADEL
Ministre de l'Agriculture

N'DJAMENA

M. MAHAMAT MOCTAR ALI
Secrétaire Permanent
du Comité National du CILSS

M. Boubakari HAMADOU
Directeur Général
Ministère de l'Agriculture

M. MALAKONA ADOUM
Conseiller Technique
Ministère de l'Economie, du Plan
et de l'Aménagement du Terrotoire

INVITES

ACDI

Mme Diane MARLEAU
Ministre de la Coopération internationale
et Ministre responsable de la Francophonie

M. Paul LACHANCE
Chargé d'Affaires
Ambassade du Canada au Sénégal

M. Jacques LAMONDE
Gestionnaire
Direction Afrique de l'Ouest

BADEA

M. Mohamed ENNIFAR
Directeur du Département des
Projets et Assistance technique

BID

M. Amadou Moustapha DIOUF
Chef de Division au Département OP2

M. Kalilou MAIGA
Chargé des Opérations au Département OP2

CEDEAO

M. Boubacar BA
Secrétaire Exécutif Adjoint
(Affaires Economiques)

FAO

M. B. F. DADA
Assistant Directeur Général
Regional Representative for Africa
FAO
ACCRA - GHANA

M. T.E.C. PALMER
Senior policy and Programme Officer
Regional Representative for Africa
FAO
ACCRA - GHANA
P. O. Box 1628

FNUAP

Mme Virginia OFOSU-AMAAH
Directrice Division Afrique

M. Philippe DELANNE
Chargé de Programme, Division Afrique

AUTORITE DU LIPTAKO GOURMA

M. Issaka DEMBELE
Directeur Général
OUAGADOUGOU

PAM

M. Jamie WICKENS
Directeur Régional
OUAGADOUGOU

M. Patrick BUCKLEY
Country Director
Av. Anne Marie Javouhey 1,
P.O Box 553n Banjul
The Gambia

OCLALAV

M. Ahmadou NDIAYE
Directeur Général
OCLALAV) BP 1066 - Dakar - Sénégal

Tél : 221. 32.34.79
Fax : 221.32.04.87

OMM

M. Michel J. P. JARRAUD
Secrétaire Général Adjoint

Harouna M. DIALLO
Directeur p. i. du Département
de la Coopération technique

M. BOULAMA Mohamed
Représentant de l'OMM
pour l'Afrique de l'Ouest
6 Storey Building
14 Broad Street
LAGOS

OMVS

M. Baba OULD SIDI ABDALLAH
Haut Commissaire

M. Mamadou Abdoul WANE
Chef du Service Communication
et Relations Extérieures

OUA

M. Anatole Tiendrébéogo
Secrétaire Général Adjoint

M. SABOUR Moussa THA
Chef Section de la Coopération
internationale de l'OUA

Addis-Abeba

M. ESSOMBE Joseph EDIMOU
Secrétariat de la Commission Africaine
des Droits de l'Homme et des Peuples
de l'OUA - Banjul

UNION EUROPEENNE

M. PINHEIRO de D.
Commissaire Européen pour le Développement

Mme Carla SEQUEIRA
Cabinet du Professeur PINEIRO
Mme Alice GIUDICELLI
Responsable des Programmes Régionaux
pour l'Afrique de l'Ouest - D. G VIII

M. AGUIRRE Rafaël
Responsable Géographique Sénégal
Gambie

M. Jan HAUERBEKE
Chef de la Délégation Européenne pour
le Sénégal et la Gambie

M. VAN KAMP
Coordonnateur des Programmes FED
pour la Gambie

UEMOA

M. Moussa TOURE
Président

M. Bertin BORNA
Commissaire Chargé du
Département du Développement Rural
et de l'Environnement

M. Mouslim MAIGA
Chargé des Ressources Animales
Département du Développement Rural
et de l'Environnement

UNSO

M. Samuel NYAMBI
Directeur

M. Mounkaila GOUMANDAKOYE
Coordonnateur du Projet Régional de
Ouagadougou

USAID

M. Leslie A. DEAN
Deputy Assistant Administrator
Bureau for Africa

Mme Joan Atherton
Regional Development Officer
Office of West Africa Affairs
Bureau for Africa

Dr Rodney C. KITE
Economist Advisor
Office of West Africa Affairs

M. Souleymane DIAKHATE

Interpreter Bureau for Africa
Monsieur Jean Paul Sawadogo
IConsultant
Ouagadougou
Téléphone : 31 16 09/30 10 90

Monsieur TRAORE Ngolo
Consultant BPE 3256
Bamako - Mali
Téléphone : (00223) 23 76 12

CLUB DU SAHEL

M. Roy STACY
Directeur du Secrétariat
39 - 41 Bd Suchet, 75016 Paris, France
Téléphone : 331 45 24 90 22

Mme Barbara BROUWER
Conseiller

Mme Dana FISHER
Conseiller

M. Serge SNRECH
Conseiller

CILSS :

AGHRYMET

M. le Directeur Général
du Centre AGRHYMET
BP 11011 - NIAMEY - Niger
Téléphone : (00227) 73 31 16

M. Sankung B. Sagnia
BP 11011 - NIAMEY - Niger
Téléphone : (00227) 73 31 16

M. Mamadou Diouf
Assistant PM Information
BP 11011 - NIAMEY - Niger
Téléphone : (00227) 73 31 16

M. Moumine ZIRKALENI
Responsable du Centre de Gestion

M. Sékou Hebié
Coordonnateur Régional du DIAPER
BP 11011 - NIAMEY - Niger
Téléphone : (00227) 73 31 16

INSTITUT DU SAHEL

M. Sompou Ceesay
Directeur Général
BP 1530 - BAMAKO - Mali
Téléphone : (00223) 22.21.48

M. Baba Traoré
Responsable CERPOD a.i.
BP 1530 - Bamako - Mali
Téléphone : (00223) 23 02 37

M. Gaoussou Traoré
Responsable Programme Majeur Recherche
Agro-Socio-Economie
Institut du Sahel - BP 1530 - Bamako -
Mali
Téléphone : (00223) 23 41 67

M. Fasséry DOUMBIA
Responsable du Centre Gestion

M. MAIGA E. Ahmadou
Conseiller

Souleymane Konté
Interprète de Conférence
Membre AIIC-Geneve
s/c INSAH B. P. 1530
tél. (00223) 22 21 48
D. " 23 05 51

SECRETARIAT EXECUTIF

Mme CISSE Mariam K. SIDIBE
Secrétaire Exécutif

M. Mor Badiane TINE
Contrôleur Interne

M. Yamar MBODJ
Sécurité Alimentaire

M. Idé BANA
Conseiller en Gestion des Ressources
Naturelles

M. Braoussala BLAMSIA
Conseiller en Planification

M. MEDELLAH OULD BELAL
Conseiller en Communication

M. YARO Mamadou
Responsable des Administratif et Financier

M. Anhadi THIOMBIANO
Responsable du Centre de Gestion

M. Oumar KAMARA
Coordonnateur PRORES

M. Dramane COULIBALY
Coordonnateur FERAP